



INDIVISION SUCCESSORALE

Par **danielle argant**, le 10/08/2021 à 12:45

Bonjour,

Quelle est la suite lorsque l'on a obtenu un ARRET EXECUTOIRE de LA COUR D'APPEL prononçant la liquidation de l'indivision..

Le notaire a fait un PV de difficulté...

Comment continuer ?? avec un expert judiciaire pour dresser l'inventaire et la valeur ?

Avec un expert comptable pour évaluer les bénéfices réalisés par l'entreprise et qui sont à partager ?

Merci de votre réponse

Danielle

Par **Zénas Nomikos**, le 10/08/2021 à 12:55

Bonjour,

à toutes fins utiles, voici :

<https://www.avocat-antebi.fr/droit-de-succession-partage-judiciaire-et-role-notaire/>